

République Française
Département : LOZERE
Arrondissement : Mende
CHAULHAC - Commune

Séance du vendredi 14 juin 2024

Délibération N° DE_052_2024

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
7	4	5
Date de la convocation : 07/06/2024		
Pour	Contre	Abstention
4	0	1
Résultat du vote : adoptée		

Le quatorze juin deux mille vingt-quatre, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (MAIRIE - Salle du conseil), sous la présidence de Gérard ROUSSET.

Présents : Gérard ROUSSET, Laurent ARCHER, Christine ARCHER, Alain POURCHER

Représentés : Daniel ROUSSET représenté par Gérard ROUSSET

Absents et Excusés : Didier BRUNEL, Thierry COMBES

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Christine ARCHER est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Délibération sur le compte administratif - CHAULHAC 2023

Le conseil municipal, réuni et présidé par Le Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023, dressé par , après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	218 141,68	22 571,46	0,00	22 571,46	218 141,68
Opérations exercice	77 652,58	106 261,73	36 570,21	33 639,34	114 222,79	139 901,07
Total	77 652,58	324 403,41	59 141,67	33 639,34	136 794,25	358 042,75
Résultat de clôture		246 750,83	25 502,33			221 248,50
Restes à	0,00	0,00	306			17

Date de transmission de l'acte: 21/06/2024

Date de réception de l'AR: 21/06/2024

048-214800468-DE_052_2024-DE
A G E D I

Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
réaliser						
Total cumulé	0,00	246 750,83	332 453,16	215 197,47	306 950,83	436 445,97
Résultat définitif		246 750,83	117 255,69			129 495,14

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Gérard ROUSSET
Président de séance

Christine ARCHER
Secrétaire de séance

Date de transmission de l'acte: 21/06/2024

Date de réception de l'AR: 21/06/2024

048-214800468-DE_052_2024-DE

A G E D I